

Lancement du SRDEII 2022 – 2028

Construisons ensemble la future stratégie économique régionale

Vendredi 3 décembre 2021, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, et Nicolas Soret, vice-président au développement économique, ont lancé les travaux du futur SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation) depuis La Commanderie à Dole.

« Il ne s'agira pas d'établir la stratégie économique de la Région en tant que collectivité, mais celle de la Bourgogne-Franche-Comté. L'enjeu est important car il nous faudra donner collectivement du sens et une vision à notre économie régionale pour les six années à venir », précise Marie-Guite Dufay.

En effet, cette stratégie concerne tous les acteurs du développement économique (entreprises, filières, pôles de compétitivité, organismes consulaires...) et les 113 intercommunalités de la région.

Une concertation large pour construire ensemble l'avenir économique du territoire

Jusqu'au 30 janvier, la concertation est ouverte à tous via la plateforme <https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr> depuis laquelle il est possible d'accéder à l'ensemble des documents sources. Cette concertation a pour objectif de proposer une réponse stratégique, opérationnelle et partagée, traduisant la volonté des acteurs économiques de relever ensemble les défis qui se présentent. Ces défis sont nombreux.

Suivront des réunions thématiques sur les sujets tels que l'innovation, l'internationalisation, l'intelligence économique, l'attractivité ainsi que des réunions de concertation dans chaque département pour évoquer notamment le thème de l'économie de proximité.

Le bilan du SRDEII 2017–2021 : La montée en puissance de la Région

Nicolas Soret a présenté le bilan du premier SRDEII au périmètre Bourgogne-Franche-Comté mis en œuvre sur la période 2017–2021. Ce bilan a permis d'acter la montée en puissance de la Région dans le domaine économique et l'accompagnement complet qui est proposé au titre du soutien aux TPE/PME. L'innovation a été évoquée à travers le soutien aux filières et aux cinq pôles de compétitivité.

Par ailleurs, l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté, créée en octobre 2017, s'est engagée sur la période à contribuer au maintien et au développement des activités, de l'emploi, de l'innovation et de l'attractivité économique régionale. La Bourgogne-Franche-Comté est ainsi passée de la 12^e à la 6^e région française en ce qui concerne les Investissements Directs Étrangers.

Enfin, dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis fin 2019, la Région, aux côtés de l'État, a apporté des réponses concrètes aux entreprises avec plus de 150 millions d'euros d'aides d'urgence. Depuis octobre 2020, le Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) a été mis en place et mobilise 435 millions d'euros afin de relancer durablement l'activité économique.

Quelques chiffres clés :

- 1 300 PME accompagnées pour 90 M€ et 11 500 emplois créés ou consolidés,
- En coopération avec bpi france, 40 M€ ont été consacrés au soutien de l'innovation,
- Pour l'internationalisation, en partenariat avec la CCIR Bourgogne-Franche-Comté, on dénombre plus de 10 % d'entreprises primo exportatrices et une augmentation de 15 % des volumes exportés.

La Bourgogne-Franche-Comté sera au rendez-vous des mutations économiques

Les actions réalisées et les résultats enregistrés doivent servir de base pour préparer l'avenir économique de la Bourgogne-Franche-Comté.

La future stratégie économique régionale devra donc prendre en compte les enseignements de la crise sanitaire et répondre aux nombreux défis qui demeurent : compétitivité, souveraineté industrielle, transitions numériques, décarbonation de l'économie, cybersécurité et intelligence économique. Enfin, il conviendra de s'interroger sur les inégalités sociales et territoriales.

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08